

Syndicat National des Enseignements de Second Degré Section académique de la Martinique (S3)

N/Ref: 213/04/18



## LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE LA MARTINIQUE

Monsieur le Recteur,

Il est assez surprenant de constater à quel point les recteurs se suivent et ne se ressemblent pas. Certes, il s'agit de continuer à assurer le service public, mais Dieu que le style est important!

Gérer l'académie Martinique n'est pas ce que l'on peut penser depuis l'hexagone. Il ne s'agit pas d'une académie facile dans laquelle on arrive avec ses idées préconçues.

Nous sommes certes loin, à 7000 km du Ministère mais penser que nous pouvons être gérés comme n'importe quelle académie est se fourvoyer et méconnaître voire faire fi des spécificités de ce territoire. C'est d'emblée partir sur des bases mauvaises, en tous cas, si la mission et l'objectif sont ceux de la réussite de nos jeunes martiniquais...

Cette académie a ces dernières années payé un trop lourd tribut face aux politiques des précédents gouvernements, et si on arrive avec cette obsession de faire plaisir à Paris, avec cette intransigeance face aux suppressions des moyens, il est inévitable que les relations soient tendues avec les organisations syndicales et particulièrement avec le SNES Martinique. Supprimer des moyens, c'est précariser le métier, c'est multiplier les postes sur plusieurs établissements, c'est empêcher à nos jeunes lauréats de vivre et travailler en Martinique. C'est obliger nos jeunes à partir à Paris, Versailles ou Créteil. Il faut connaître cette académie pour comprendre à quel point et plus qu'ailleurs ces affectations sont mal vécues, sont inacceptables à l'heure où l'on parle de la Martinique comme étant l'un des départements les plus vieux de France, à l'heure où le départ de nos jeunes est un vrai problème. La démographie en baisse est l'argument massue qui est opposé systématiquement mais comment faire repartir la natalité, remplir nos écoles si nos jeunes enseignants, qui font partie des forces vives de notre département, sont obligés de partir sur le territoire hexagonal? Comment permettre à nos jeunes enseignants martiniquais, ceux qui ont fait leurs études dans l'hexagone et qui y travaillent, de revenir en Martinique ?

Aujourd'hui, Monsieur le Recteur, après plus d'une décennie de suppressions massives de postes dans l'Education, l'Académie Martinique est littéralement asphyxiée et il est crucial que vous compreniez l'urgence de défendre cette académie dont vous êtes devenu le Recteur.

snes - ZAC de Rivière Roche - Bât F5 - 97200 Fort de France



**2**: 0596 63 63 27



Syndicat National des Enseignements de Second Degré Section académique de la Martinique (S3)



Lors de votre première intervention dans la presse, vous avez parlé du manque de réussite des élèves dans le supérieur comme étant « une catastrophe budgétaire ». Faut-il en déduire que vous n'avez cure du drame humain que cela représente ? La suppression des moyens est-elle le seul point de votre feuille de route ?

Vous évoquez l'innovation dans les classes comme panacée face à des moyens en constante diminution mais, Monsieur le Recteur, nous n'avons pas attendu l'évangile selon Blanquer pour innover dans nos classes. L'académie Martinique a besoin de moyens pour faire réussir les jeunes martiniquais, les professeurs ont besoin d'être formés et bien formés tout au long de leur vie professionnelle. Pourtant force est de constater que le budget formation a été réduit à une peau de chagrin puisqu'il s'agissait pour l'Etat que vous représentez de supprimer toutes les formations dans le seul but d'imposer aux collègues cette honteuse réforme des collèges. Et depuis qu'elle a été réduite à néant, le budget formation n'a pas pour autant été revu à la hausse. Un séminaire organisé par vos services, ayant pour thème « la formation tout au long de sa vie » n'a à aucun moment évoqué la question des moyens, ce qui est pour le moins un comble!

Quant aux problèmes de sécurité dans nos établissements, ils ne semblent pas être une priorité! Comment accepter que le collège Perrinon, puisse accueillir jusqu'à 32 élèves dans certaines classes, quand on connaît les problèmes de bâti de cet établissement? Et ce n'est pas le seul, loin s'en faut!

Aujourd'hui, cette académie a besoin d'un plan pour l'éducation, d'un plan pour la réussite de sa jeunesse, de moyens, et croyez bien, Monsieur le Recteur, que le SNES Martinique ne cessera de lutter pour en obtenir à la hauteur des besoins et des ambitions que nous portons pour nos jeunes.

Le Secrétariat du Snes Martinique

Co secrétaires académiques : Valérie VERTALE-LORIOT, Roger NUMA Secrétaires académiques adjoints : Christelle RETORY, Sandra MELGIRE

snes - ZAC de Rivière Roche - Bât F5 - 97200 Fort de France

**2**: 0596 63 63 27